

DOCUMENTS DESTINES A ETRE PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2023, AU REGARD NOTAMMENT DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-115 ET R.225-83, ET INCLUS DANS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022 :

Documents	Pages du Document d'Enregistrement Universel 2022
Comptes annuels 2022	p. 117 à 127
Comptes consolidés 2022	p. 70 à 105
Liste, noms et prénoms usuels des administrateurs et directeurs généraux, ainsi que, le cas échéant, l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance	p. 136 à 142
Rapport sur la gestion du Groupe, tableau des affectations de résultat précisant notamment l'origine des sommes dont la distribution est proposée	p. 51 à 70
Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise	p. 134 à 169
Rapports des commissaires aux comptes qui seront soumis à l'Assemblée	p. 106 à 110 / p. 128 à 132 / p. 171 à 172
Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices	p. 69